



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
09 octobre 2020

Séance du 16/10/2020

Membres en
exercice :
11

L'an deux mille vingt et le seize octobre, à 19 heures 00, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
9

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Dominique ARCIDIACONO, Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
10

Représentés : Christian MICHEL

Excusés : Isabelle MAZOYER

Absents :

Secrétaire de séance : Dominique PIGANEAU

Délibération n°D_2020_047

Délibération fixant les tarifs de la régie des fêtes

Monsieur le Maire rappelle la délibération précédente, l'autorisant à créer une régie des fêtes, dont le but est l'encaissement des recettes issues des animations organisées par la commune de Mallefougasse.

Il convient donc de fixer les tarifs des recettes suivantes :

- * buvette et repas champêtre,
- * production du four communal : boulangerie, pâtisserie,
- * emplacements communaux : vide-greniers, marchés, artisans
- * entrées : manifestations, spectacles, expositions
- * mises : tournois et concours divers (boules, ...)

La commission animation-communication, qui s'est réunie le mercredi 14/10/2020, a proposé les tarifs suivants :

Production du four communal

- petit pain (250g) : **2.50 €**
- gros pain (500g) : **5 €**
- petite galette des rois : **2.50 €**
- grande galette des rois : **5 €**
- pizza, fougasse, tarte sucrée... : **2 €**

RF	Buvette/repas champêtre
DIGNE LES BAINS (A.H.P.)	- café/eau : 0.50 €
Contrôle de légalité	- soda/boisson fruitée : 1 €
Date de réception de l'AR: 19/10/2020	
004-210401097-20201016-D_2020_047-DE	

2020 - 106

- alcool (bière pression/vin/punch/sangria/vin chaud) : 2 €
- repas champêtre : 15 €
- snack :
 - * chips/bonbons/barres chocolatées... : 0.50 €
 - * frites/sandwich saucisses, merguez... : 2 €

Emplacement vide-grenier/brocante/marché/artisan

- 5 € l'emplacement

Concours/tournois

- jeux de cartes, ping-pong, boules : 5 € la mise / adulte
2 € la mise / de 6 ans à 18 ans
gratuit / moins de 6 ans
- pesée paniers garnis : 2 € la mise

Entrées manifestations/spectacles/expositions

- cinéma : 5 € / adulte
2 € / de 6 ans à 18 ans
gratuit / moins de 6 ans
- expositions : gratuites

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **ADOpte** les tarifs ci-dessus pour la régie des fêtes.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Paul DEORSOLA

